

COMMUNIQUÉ DU 25/08/2026

Déclaration de politique générale : le Medef-NC salue le cap mais appelle à des chiffres, de la méthode et des actes

À l'occasion de sa déclaration de politique générale devant le Congrès, prononcée ce lundi 24 août, le président du gouvernement, Milakulo TUKUMULI, a présenté une feuille de route resserrée sur les six prochains mois.

Le Medef-NC accueille avec intérêt la lucidité du diagnostic posé, la priorité accordée à la relance économique et l'engagement de ne pas faire peser l'essentiel des efforts sur ceux qui produisent et emploient. Ces orientations encourageantes doivent désormais être rapidement précisées, chiffrées et traduites en décisions concrètes.

L'urgence économique reste entière

Le constat dressé par le gouvernement rejoint celui que le Medef-NC porte depuis plusieurs semaines. Toutefois la reprise de certains indicateurs (consommation, ventes de véhicules) doit être manipulée avec précaution. Si l'hémorragie des destructions d'emplois s'interrompt, les embauches ne redémarrent pas. La Nouvelle-Calédonie quitte tout juste le stade des urgences vitales pour entrer dans une phase de convalescence encore extrêmement fragile.

La chute de l'investissement, la forte contraction du crédit, la perte d'un salarié du secteur privé sur six en deux ans imposent des actions immédiates. Ces constats confirment [les résultats de l'enquête menée auprès de 776 entreprises calédoniennes](#), qui avait conduit le Medef-NC à décréter l'état d'urgence économique.

Le Medef-NC salue également le diagnostic clair posé par l'exécutif sur l'ampleur des déséquilibres du régime de retraite, du RUAMM et des finances publiques. Le choix du courage et de ne plus différer les réformes nécessaires constitue un signal de responsabilité.

Des orientations favorables à l'activité économique

Plusieurs engagements vont dans le sens des demandes formulées par les entreprises.

Le Medef-NC retient notamment la volonté de conduire une revue générale des dépenses du gouvernement et de ses établissements publics, de préserver les entreprises et les travailleurs indépendants fragilisés par la crise, ainsi que de construire une fiscalité plus attractive, plus cohérente et plus lisible.

L'affirmation selon laquelle le rétablissement des comptes ne doit pas « achever les entreprises » est essentielle. Toute décision fiscale ou sociale devra effectivement être évaluée au regard de ses conséquences sur l'emploi, l'investissement, la trésorerie et la confiance.

Le soutien au nickel, conjugué à la diversification vers le tourisme, l'agriculture, le numérique et l'économie bleue, ouvre également des perspectives intéressantes. Celles-ci devront toutefois être accompagnées de feuilles de route opérationnelles, d'un calendrier et de conditions favorables à l'investissement privé.

Le Medef-NC partage enfin la volonté de développer l'alternance et de mieux rapprocher les formations des besoins réels des entreprises.

Du cap aux actes : la vigilance des entreprises demeure

À ce stade, la déclaration fixe un cap, mais n'annonce encore que peu de mesures concrètes. Le Medef NC ne peut donc préjuger des arbitrages qui seront proposés dans les prochaines semaines. La revue des dépenses publiques ne peut être une simple intention : elle doit rapidement déboucher sur des économies réelles, chiffrées et vérifiables. Elle constitue un préalable indispensable avant de solliciter de nouveaux efforts auprès des entreprises et des contribuables.

La réforme de la fiscalité ne devra pas non plus se traduire par une augmentation dissimulée des prélèvements. Chaque mesure devra faire l'objet d'une étude d'impact préalable et d'une concertation avec les acteurs économiques.

De même, la sauvegarde du régime de retraite et du RUAMM ne pourra en aucun cas reposer principalement sur une hausse du coût du travail ou des cotisations pesant sur les entreprises et les patentés. Elle devra également agir sur les dépenses, l'efficacité du système, sa gouvernance, la prévention et l'élargissement équitable de son financement.

Enfin, les entreprises attendent des réponses immédiates concernant leur trésorerie, l'accès au crédit, la relance de l'investissement, la reconstruction et les délais de paiement. Les projets de diversification, indispensables, ne produiront leurs effets qu'à moyen terme : il faut également permettre aux entreprises encore debout de franchir les prochains mois.

Concertation sociale : le Medef-NC sera au rendez-vous, avec exigence et rigueur

Le gouvernement s'engage à informer avant de décider et à rechercher les compromis utiles avec les partenaires sociaux. Le Medef-NC prendra pleinement sa part dans cette concertation, en apportant les données, l'expertise et les propositions issues de son réseau d'entreprises.

Cette concertation devra intervenir suffisamment en amont des décisions, reposer sur des données partagées et conduire à des arbitrages rapides. Elle ne pourra être une simple formalité, pas davantage qu'un motif pour différer les réformes.

Le discours ouvre une direction encourageante. La vigilance du Medef-NC restera néanmoins entière sur le calendrier, le financement et l'impact réel des mesures annoncées. Comme l'a lui-même indiqué le président du gouvernement, l'exécutif devra désormais être jugé sur ses actes.

.....

